# Secteur forestier et développement durable en Méditerranée : défis, politiques et gouvernance

# Forum régional, Rabat, 24 au 26 Novembre 2005

# Conclusions et Recommandations

Plus de cent gestionnaires, experts et chercheurs des pays méditerranéens et d'organisations internationales et régionales se sont rencontrés au cours du Forum régional « Secteur forestier méditerranéen et développement durable : défis, politiques et gouvernance » qui s'est tenu à Rabat du 24 au 26 Novembre 2005. Ce forum était organisé par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Royaume du Maroc et par le Plan Bleu, dans le cadre du partenariat établi avec la FAO avec le soutien de la France, suite aux recommandations du Comité *Silva Mediterranea*.

# **Constat et Enjeux**

# Les participants :

#### 1. Rappellent:

- les spécificités des espaces sylvo-pastoraux méditerranéens qui ont été façonnés par les hommes au cours de l'histoire ;
- > leur importance mondiale en termes de biodiversité;
- > leur rôle primordial pour la production d'eau et la lutte contre la désertification.

### 2. Soulignent:

- ➤ l'importance sociale et économique de ces espaces boisés pour les populations rurales concernées, notamment dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée;
- ➤ le rôle joué par ces espaces dans la lutte contre la pauvreté et dans la sécurité alimentaire :
- ➤ leur importance actuelle et potentielle en termes de produits forestiers non-ligneux, de biens et de services notamment pour le développement d'un tourisme durable.
- 3. Alertent les décideurs politiques et économiques des pays méditerranéens et de l'Union Européenne sur :
  - ➤ la gravité des dégradations de ces espaces du fait de leur abandon ou de leur surexploitation ;
  - la perte irréversible de la biodiversité (écosystémique, spécifique, génétique), la croissance des risques d'incendie, l'envasement rapide des barrages et les impacts qui en résultent ;
  - leurs répercussions croissantes sur l'ensemble des économies et des sociétés méditerranéennes et sur la stabilité à terme de l'espace euro-méditerranéen.
- 4. Se félicitent des premières évaluations de la valeur écologique et économique des services non-marchands de la forêt méditerranéenne qui montrent l'importance de la multifonctionnalité des espaces boisés méditerranéens.
- 5. Se félicitent du caractère exemplaire des nombreux cas montrant la possibilité d'associer étroitement les populations à la conception et à la mise en œuvre des actions forestières, et à l'instauration d'une meilleure gouvernance impliquant tous les acteurs y compris ceux du terrain.
- 6. Saluent les progrès récents en matière d'intégration des principes de développement durable dans les politiques forestières notamment par la mise en place d'actions de développement local intégré et participatif, comme l'ont montré plusieurs exemples et études de cas présentés lors du forum.

#### 7. Soulignent:

- le rôle croissant que peuvent et doivent jouer les gestionnaires forestiers pour le développement rural durable en Méditerranée,
- ➤ la nécessité de renforcer les capacités humaines et les moyens financiers pour inverser les évolutions inacceptables actuelles sur les plans économique, social et environnemental,
- ➤ la nécessité de développer et de partager des études de cas spécifiques, portant sur des problèmes d'importance locale ou régionale (régénération naturelle et/ou assistée, restauration des paysages, ...).

#### **Orientations et Actions Proposées**

- 1. Poursuivre et accélérer l'adaptation des stratégies, politiques et programmes forestiers nationaux aux enjeux et principes du développement durable en Méditerranée en privilégiant et en généralisant les démarches territoriales intégrées et participatives pour contribuer à atteindre les objectifs de développement du Millénaire, ceux des Conventions des Nations Unies (Biodiversité, Changements Climatiques et Désertification) et ceux de la Stratégie méditerranéenne de développement durable ; mettre au point des indicateurs de performance ; mettre au point des démarches de certification.
- 2. Renforcer la coopération méditerranéenne, Nord-Sud et Sud-Sud pour :
  - ➤ la poursuite et la structuration, sous forme de plate-forme et de réseau, des échanges d'expériences et d'informations en termes d'indicateurs, de référentiels de bonnes pratiques et d'outils pour une meilleure contribution du secteur forestier au développement durable ;
  - ➤ le renforcement de la synergie entre les différents centres de recherche et de formation à vocation régionale dans le but d'introduire dans leurs programmes les nouveaux outils et approches de développement intégré et participatif;
  - ➤ le renforcement de la coopération méditerranéenne en développant des actions concrètes en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêt, d'atténuation et adaptation aux effets des changements climatiques et de gestion durable des subéraies ;
  - ➤ la promotion de la foresterie méditerranéenne et de ses enjeux au niveau international et régional, tel que le Forum des Nations Unies sur les Forêts et les conférences euro-méditerranéennes sur l'environnement et le développement rural.
- 3. Encourager l'implication des autorités locales et de la société civile, en particulier des organisations non gouvernementales nationales, régionales et internationales, dans la mise en œuvre de projets de développement durable intégré des espaces sylvo-pastoraux méditerranéens.
- 4. Recommander la poursuite et l'élargissement des expériences associant tous les acteurs, notamment les habitants et usagers, à la conception et aux actions forestières et à la gouvernance des espaces boisés.
- 5. S'assurer que les projets forestiers tiennent compte de la restauration des fonctions des espaces boisés méditerranéens, pour une meilleure contribution au bien-être économique et social des populations et pour la conservation de la biodiversité.
- 6. Evaluer et développer une meilleure compréhension des impacts économiques, sociaux et écologiques des enjeux globaux sur les espaces boisés méditerranéens, notamment ceux des changements climatiques, et élaborer des stratégies appropriées.
- 7. Evaluer les répercussions des processus nationaux, régionaux et internationaux, tels que les accords bilatéraux et multilatéraux de libre-échange sur la compétitivité et l'accès aux marchés des produits forestiers méditerranéens, et identifier les actions appropriées.

- 8. Mener une action devant aboutir à la mise en place d'une plate-forme destinée entre autres, au partage régional des expériences et au suivi de l'évolution des espaces boisés et qui aiderait les pays dans la prise de décisions relatives à ces espaces. Ceci permettrait aussi d'éviter la duplication des efforts, de renforcer les synergies entre les différents centres d'information et d'encourager l'usage des institutions existantes.
- 9. Renforcer l'engagement financier et politique des pays méditerranéens et mobiliser les mécanismes de financement bilatéraux, multilatéraux et communautaires pour la mise en œuvre de ces orientations, notamment en ce qui concerne les relations entre les changements climatiques et les écosystèmes forestiers méditerranéens.
- 10. Poursuivre, avec l'appui de la France et d'autres pays et bailleurs de fonds intervenant dans la Région, le projet « forêts méditerranéennes et développement durable » confié au Plan Bleu, en tenant compte de ces orientations.
- 11. Inviter le Plan Bleu et la FAO à réunir le comité de pilotage du projet, dans un délai de 2 mois, pour préciser les suites concrètes à donner au forum.
- 12. Porter les éléments de cette déclaration à la connaissance des instances nationales, régionales et internationales concernées, notamment lors de la prochaine session de *Silva Mediterranea*.